

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MAI 2021

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, tenue à huis clos, en visioconférence, le 14 mai 2021 à 11h30.

**SONT PRÉSENTS** : Céline Beaugard, mairesse, Raphaël Ciccariello, conseiller, Pierrette Charette, conseillère, Benoit Thibeault, conseiller, Pierre Rubaschkin, conseiller et Christian Bélisle, conseiller.

**EST AUSSI PRÉSENTE** : Caroline Dupuis, directrice générale par intérim

**EST ABSENTE** : Brigitte Chagnon, conseillère et mairesse suppléante

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sous la présidence de madame la mairesse Céline Beaugard, la séance extraordinaire est ouverte à 11h56

2021.05.101

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Résolution - Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 14 mai 2021
4. Résolution – Autorisation à Me Denis Dubé de soumettre un plaidoyer de culpabilité au nom de la Municipalité concernant une plainte déposée par le Directeur des poursuites criminelles et pénales en lien avec le constat d'infraction numéro 100400-1117393738 pour contravention à la *Loi sur le bâtiment* (articles 48 et 197.1) prévoyant une amende de 32 267.00 \$ plus les frais judiciaires
5. Résolution – Embauche contractuelle de madame Joelle Montpetit comme inspectrice en urbanisme et environnement
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller monsieur Benoît Thibeault  
Et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MAI 2021

2021.05.102 **RÉSOLUTION - CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MAI 2021**

Il est proposé par le conseiller monsieur Christian Bélisle  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

2021.05.103 **RÉSOLUTION- AUTORISATION À ME DENIS DUBÉ DE SOUMETTRE UN PLAIDOYER DE CULPABILITÉ AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ CONCERNANT UNE PLAINTÉ DÉPOSÉE PAR LE DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES EN LIEN AVEC LE CONSTAT D'INFRACTION NUMÉRO 100400-1117393738 POUR CONTRAVENTION À LA LOI SUR LE BÂTIMENT (ARTICLES 48 ET 197.1) PRÉVOYANT UNE AMENDE DE 32 267.00 \$ PLUS LES FRAIS JUDICIAIRES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu signification, le ou vers le 20 juillet 2020, d'un constat d'infraction du *Directeur des poursuites criminelles et pénales*;

**CONSIDÉRANT QUE** ce constat reproche à la municipalité d'avoir exercé les fonctions de constructeur-propriétaire sans être titulaire d'une licence en vigueur à cette fin;

**CONSIDÉRANT** les conseils du procureur de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** les risques et frais inhérents à une contestation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Christian Bélisle  
Et résolu à l'unanimité

**D'AUTORISER** Me Denis Dubé de soumettre et déposer à la cour un plaidoyer de culpabilité pour et au nom de la Municipalité, au constat d'infraction numéro 100400-1117393738 pour contravention à la *Loi sur le bâtiment* (articles 48 et 197.1) et prévoyant une amende de 32 267.00\$ plus les frais judiciaires;

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MAI 2021

2021.05.104

### **RÉSOLUTION – EMBAUCHE CONTRACTUELLE DE MADAME JOELLE MONTPETIT COMME INSPECTRICE EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** le service d'urbanisme et d'environnement de la Municipalité reçoit un volume très élevé de demandes, et ce, depuis février 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Andréanne McCarthy, inspectrice en urbanisme et en environnement embauchée contractuellement en février 2021 peut offrir seulement 16 heures par semaine;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a procédé à la publication d'une offre d'emploi pour un 2<sup>e</sup> inspecteur en urbanisme et en environnement saisonnier mais que les candidatures reçues ne correspondaient pas aux besoins du poste;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Joelle Montpetit a un BAC en urbanisme et a déjà travaillé auprès de quatre municipalités de la région des Laurentides comme inspectrice en urbanisme;

Il est proposé par

Et résolu à l'unanimité

**D'EMBAUCHER** contractuellement madame Joelle Montpetit comme inspectrice en urbanisme et environnement.

### **ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MAI 2021

**2021.05.105**      **RÉSOLUTION – LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par le conseiller monsieur Benoit Thibeault  
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 12h02.

**ADOPTÉE**

LA MAIRESSE  
INTÉRIM

---

Céline Beaugard

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR

---

Caroline Dupuis